



## AVIS PUBLIC - ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL 2020 ET PTI 2020 - 2022

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le 16 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle Desjardins située au 20 chemin Raphaël à La Pêche afin d'adopter le budget municipal 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du budget 2020 et du PTI 2020-2022
3. Adoption du budget 2020 et du PTI 2020-2022
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ à La Pêche ce 5 décembre 2019

Marco Déry  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, «Dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.»*

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat le 5 décembre 2019.

Marco Déry  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### DIRECTION GÉNÉRALE